

Entre nous

Victoriaville

Nouveau salaire des élus voté en février

Victoriaville (GB) - A sa séance mensuelle de février, le conseil municipal de Victoriaville-Arthabaska se votera une rémunération totalisant 195 000 \$ (45 000 \$ pour le maire et 15 000 \$ pour les 10 conseillers). Selon un document rendu public par la ville, cette somme représente près de 81 000 \$ de moins que si les élus des trois ex-municipalités regroupées avaient continué à empocher le salaire qu'ils touchaient au 31 décembre 1993.

Le document indique clairement qu'à la fin de l'an dernier, le salaire versé aux 23 élus de Victoriaville, Arthabaska et Sainte-Victoire aurait atteint 260 458 \$, soit 142 768 \$ à ceux de la première municipalité (37 328 \$ pour le maire et 105 440 \$ au total pour les huit conseillers), 71 721 \$ dans la deuxième (23 907 \$ pour le maire et 7969 \$ pour chacun des six conseillers) et 45 969 \$ dans l'autre (15 315 \$ pour le maire et 5109 \$ pour chacun des six conseillers).

Dans l'ex-ville reine des Bois-Francis, un montant de 15 429 \$ représentant la part de l'employeur au fonds de pension des neuf membres du conseil s'ajoutait aux 142 768 \$.

Ainsi, le regroupement fait en sorte que le conseil municipal en place coûtera dorénavant 5,36 \$ par année per capita aux contribuables. Auparavant, la population de l'ex-Victoriaville déboursait 7,36 \$ par capita annuellement pour ses élus, ceux d'Arthabaska 9,46 \$ et ceux de Sainte-Victoire 6,29 \$.

À quelques reprises, des citoyens ont reproché aux élus de la nouvelle ville de s'accorder un salaire trop élevé.

Richmond

Au profit d'un projet d'échange étudiant

Richmond (GM) - Les parents de neuf élèves de Richmond qui prendront part cet hiver à un projet d'échange étudiant entre des classes de secondaire 4 de la polyvalente Le Tournesol de Windsor et une école de l'Alberta organisent une activité bénévole afin d'amasser des fonds pour les aider à défrayer les coûts du voyage.

Cette activité se déroulera sous la forme d'un brunch le dimanche 20 février à 8 h 30 à la salle de la Légion canadienne à Richmond. Des billets sont actuellement en vente au coût de 5,5 \$ par personne et 3\$ pour les 10 ans et moins. On peut communiquer avec Mme Colette Dupuis à 826-5798.

Nouveau service du bureau d'immatriculation

Richmond (GM) - Depuis quelques semaines, le bureau d'immatriculation de Richmond offre un nouveau service à sa clientèle soit le remplacement du permis de conduire en cas de perte ou de mutilation.

Outre ce nouveau service, un autre projet devrait voir le jour à l'automne 1994 au bureau situé rue Gouin à Richmond, soit la prise de photo pour le permis de conduire. Exploité par la Commission des loisirs de Richmond, le bureau d'immatriculation est loin de vouloir fermer ses portes comme certaines rumeurs le prétendent, et les responsables tiennent d'ailleurs à rappeler aux usagers que le bureau de Richmond continue d'accepter les paiements du permis de conduire et d'immatriculation de véhicule.

Lac-Mégantic

Nouveaux au développement économique

Lac-Mégantic (DT) - Le conseil municipal de Lac-Mégantic vient de procéder à la nomination de ses nouveaux représentants au sein des conseils d'administration des principaux organismes, locaux et régionaux, de développement économique.

Au conseil d'administration du Centre de Coordination et de Promotion Économique de la région de Mégantic (CCPEM), on retrouve Jacques Leblanc, maire, et Richard Vigneault, échevin, qui agira comme substitut. Ce poste était occupé auparavant par Jean Lessard, ex-maire de Lac-Mégantic.

Du côté de la Corporation Rues Principales Lac-Mégantic Inc., on se devait de remplacer aussi M. Lessard. C'est donc Richard Vigneault qui représentera désormais, comme élu, la Ville de Lac-Mégantic alors que Jean Perreault, greffier de la Ville, continuera de représenter aussi la Ville au sein de cette Corporation.

MM. Richard Vigneault et Jacques Fréchette, tous deux échevins respectivement responsables du développement économique et des loisirs, sont nommés au conseil d'administration de la Corporation de développement touristique de la région de Mégantic (TOUREM). Ils agiront en remplacement de Jean Lessard et Jacques Leblanc.

À la Corporation de développement Industriel de la région de Mégantic (CODIRM), le siège libéré par Jean Lessard sera occupé dorénavant par Jacques Leblanc, maire de Lac-Mégantic.

Jacques Leblanc a aussi été nommé pour faire entendre la voix de Lac-Mégantic au Conseil Régional de Développement de l'Estrie (CRD-Estrie); cette fois encore, il succède à Jean Lessard. Richard Vigneault agira comme substitut.

Dans un autre secteur d'activité, le nouvel échevin Normand Duquette a été nommé au conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Lac-Mégantic. Il y remplacera Claude Fortin.

Brome-Missisquoi

Candidate à l'investiture péquiste

Magog (GD) - Mme Marie-Paul Marois, une esthéticienne de Dunham, sera sur les rangs à l'assemblée d'investiture que le Parti québécois tiendra dans Brome-Missisquoi le 4 février.

L'assemblée aura lieu à l'Auberge des Carrefours, à Cowansville. Elle débutera à 19 h 30.

A en croire des rumeurs dont le bien-fondé n'a pu être confirmé, un résident de Cowansville, M. Pierre Jean, et un résident de Sainte-Anne-de-La-Rochelle, M. Gilbert Comtois, pourraient aussi être en lice.

Depuis un scrutin complémentaire tenu le 17 novembre 1980, Brome-Missisquoi, longtemps une chasse gardée de l'Union nationale, a un député libéral, M. Pierre Paradis. Celui-ci, depuis le 11 octobre 1989, est ministre de l'Environnement après avoir été successivement ministre du Travail, ministre de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu et ministre des Affaires municipales.

Le feu s'attaque à un troupeau laitier Holstein à Durham-Sud

Pierre SAINT-JACQUES Durham-Sud

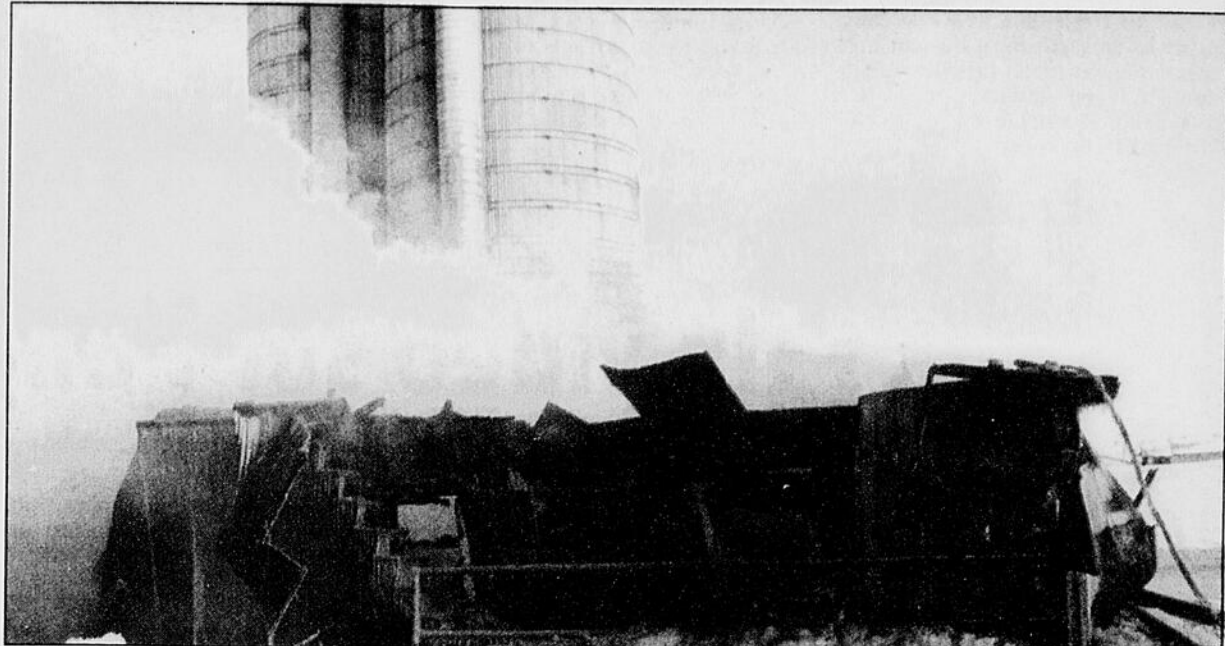
Un incendie aussi intense que le froid a ravagé le bâtiment principal d'une des fermes laitières les plus prestigieuses du Québec et même du pays, hier, dans le 12e rang Est de Durham-Sud.

Il était environ midi quand un voisin, M. Yves Manseau, a vu une fumée anormale s'échapper de la grange-étable de la ferme WhiteRiver, propriété de Jacques et Aline Côté.



Jacques Côté, propriétaire de la ferme

Mis au courant de l'alerte, M. Roland Côté, le frère de Jacques, a aussitôt entrepris l'évacuation du troupeau de vaches laitières Holstein pur-sang abrité dans l'étable.



Le feu a détruit le bâtiment principal de la ferme WhiteRiver, rang 12 Est, à Durham-Sud. Heureusement la majeure partie du troupeau de vaches laitières Holstein pur-sang a été épargnée.

Il a été rejoint dans son entreprise de sauvetage par un des fils Côté de même que par trois pompiers volontaires de Durham-Sud arrivés sur les lieux les premiers.

Évacuation

«La majeure partie du troupeau de vaches a été épargnée: la plupart des vaches laitières ont été sorties par la porte arrière et les autres par en avant», a relaté M. Jean-Yves Cardin, l'assistant-chef des pompiers.

Toutefois des veaux de grain et des génisses dont le nombre est indéterminé, entre 15 et 30 au total, croit-on, de même que trois chevaux ont péri dans le violent incendie.

On a expliqué sur les lieux que l'évacuation des vaches a été facilitée par le fait que la plupart sont des habituées d'expositions agricoles et de concours d'élevage. Aussi quand une vache a été attachée par le cou et tirée vers l'extérieur, les autres ont suivi.

Généralement, les animaux de ferme et encore davantage les chevaux qui se trouvent à l'intérieur d'un bâtiment en flammes se cabrent, se jettent partout mais refusent carrément de quitter les lieux.



Aline Côté

«C'est l'affaire de toute une vie. Une affaire montée jour après jour depuis 30 ans. C'est difficile à avaler, une perte de cette nature», a avoué Mme Côté.

On parle, au bas mot, d'un quart de million de dollars.

On vient admirer les sujets Holstein du sud américain, de l'ouest canadien et même de l'Angleterre. Il est impensable que le couple Côté jette la serviette même si hier, il était encore très tôt pour lancer tout de go un retentissant «on va rebâtir!». Mais le couple peut compter sur quatre fils qui aident tous ça.

La ferme WhiteRiver doit renaître de ses cendres. Il n'y a pas à sortir de là!



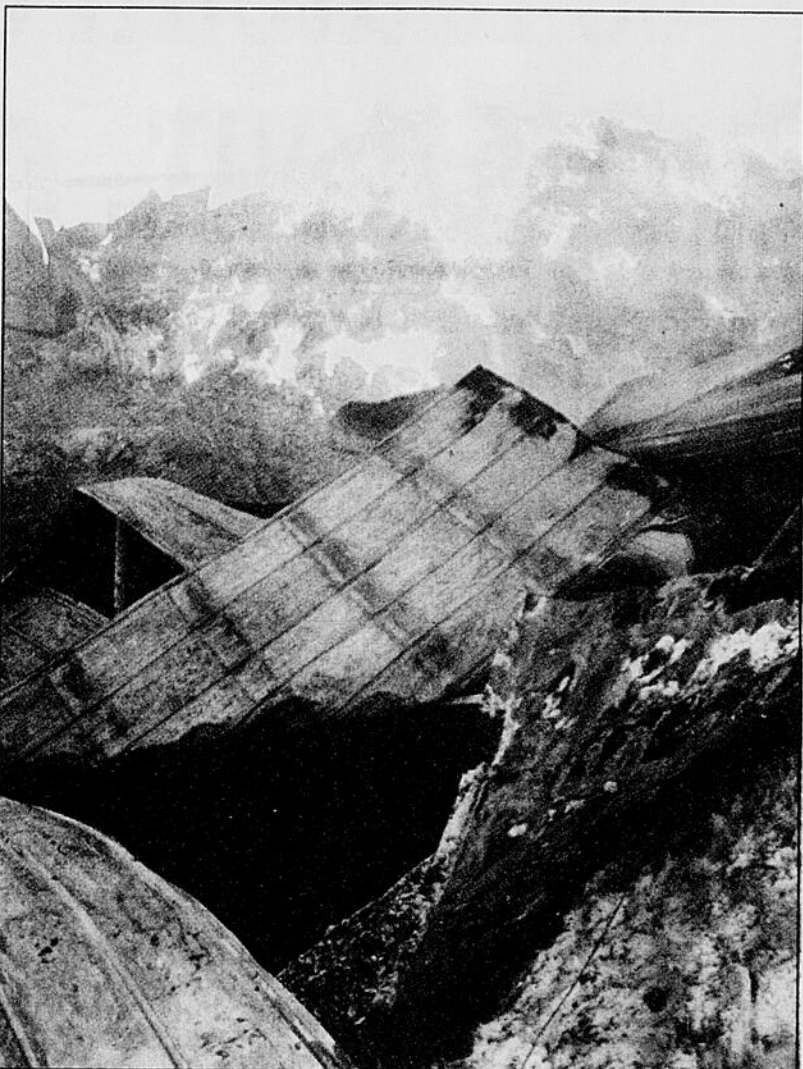
Jean-Yves Cardin, l'assistant-chef des pompiers de Durham-Sud

À l'arrivée des pompiers, c'était l'enfer à l'étage du bâtiment où le foin est entreposé. La lutte, déjà inégale, allait prendre fin quand tout le bâtiment et l'équipement qu'il contenait auront été détruits.

On ignore la cause de l'incendie et on ne saura sans doute jamais ce qui s'est passé.

Il n'y avait pas de chauffage dans le bâtiment car la présence seule du troupeau dégagait suffisamment de chaleur. Il ne reste à peu près qu'une défectuosité électrique pour en expliquer la cause.

«Un tel malheur, ça désorganise



Les flammes ont dévoré l'établissement avec une forte intensité.

Un avocat poursuit un médecin de l'Hôpital Ste-Croix en Cour supérieure

Gérald PRINCE Drummondville

Un avocat de Drummondville vient de déposer une poursuite en dommages et intérêts de 42 225 \$ contre un médecin qui pratique à l'Hôpital Ste-Croix.

Inscrite sous le numéro 290 du greffe de la Cour supérieure, la cause est déposée par Me Yvon Garneau contre le Dr Steven Mil-

ler. Me Garneau, dans ses allégués, rappelle qu'il a été blessé au coude droit lors d'une chute pendant une randonnée à cheval, à Saint-Majorique, le 6 décembre 1992.

Rencontrant le Dr Miller à l'hôpital, il a subi des radiographies et s'est fait dire qu'il avait subi une légère fracture et devait porter son bras en écharpe. Un mois plus tard, le 5 janvier, ne voyant pas d'améli-

oration de l'état de son bras, Me Garneau s'est dirigé vers un physiothérapeute et par la suite vers un orthopédiste.

Malgré les traitements qu'il a reçus, Me Garneau soutient que ses problèmes, à ce qu'il en a su de la part d'experts, proviennent de ce que son bras a été immobilisé trop longtemps après l'accident.

Incapable encore de mouvoir aisément son bras droit, ayant subi une perte importante de sa force re-

siduelle dans ce membre, s'étant absenté souvent de son travail pour ses traitements, Me Garneau estime que la Cour supérieure devrait ordonner au Dr Miller et à ses assureurs de lui verser, en guise de dédommagement, 18 225 \$ en incapacité temporaire partielle, 15 000 \$ en incapacité partielle permanente, 5000 \$ en incapacité temporaire totale et 4000 \$ en pertes diverses, dont celle de revenus, etc.

Le maître de la croissance au Canada sur 25 ans. Pour votre REÉR.

L'équipe de gestionnaires du Groupe de fonds Industriel est celle qui a permis au Fonds de croissance Industriel de devenir le fonds commun maître de la croissance sur 25 ans au Canada pour un REÉR.

D'autant plus qu'avec 1993, qui s'avère la deuxième meilleure année de notre histoire, cette tendance se poursuit.

Les autres fonds d'actions, de revenu et équilibrés de Mackenzie ont aussi obtenu

Des renseignements importants sur ce fonds se trouvent dans le prospectus simplifié. Les investisseurs doivent en demander un exemplaire et le lire attentivement avant de prendre leur décision. La valeur unitaire et le rendement des placements dans les fonds communs fluctuent. Les taux de rendement en date du 31 décembre 1993 tiennent compte de la variation de la valeur unitaire et du réinvestissement de toutes les distributions, sans déduction des frais de souscription, de rachat ou autres frais en option payables par l'investisseur, et qui auraient entraîné une réduction du rendement. Le rendement passé ne donne pas forcément une indication du rendement futur.

Fonds de croissance Industriel				
1 an	3 ans	5 ans	10 ans	depuis les débuts
46,9 %	12,7 %	6,5 %	10,1 %	15,0 %

Mackenzie

d'excellents résultats pour les investisseurs en REÉR comme vous. Certes, ils n'existent pas tous depuis aussi longtemps; mais qu'il s'agisse des Fonds Industriel, Ivy ou Universal, leur objectif est d'aider les porteurs de parts à préparer leur indépendance financière au cours des 25 prochaines années.

Pour en savoir plus, renvoyez ce coupon ou parlez-en à votre conseiller financier.

□ Veuillez m'envoyer de plus amples renseignements sur le Fonds de croissance Industriel pour mon REÉR

NOM _____
 ADRESSE _____
 VILLE _____ CODE POSTAL _____
 PROVINCE _____
 TÉLÉPHONE (affaires) _____ (domicile) _____

Envoyer à :
 Corporation Financière Mackenzie
 1155, boul. René-Levesque o.,
 bureau 1702
 Montréal (Québec) H3B 4T4

Déficit appréhendé à Drummondville

CDC: le coordonnateur propose... sa mise à pied

Gérald PRINCE Drummondville

Face à un déficit d'opération appréhendé de 14 700 \$ à la Corporation de développement communautaire de Drummondville (CDC), le coordonnateur Denis Dubé a proposé rien de moins que... sa propre mise à pied pour le réduire.

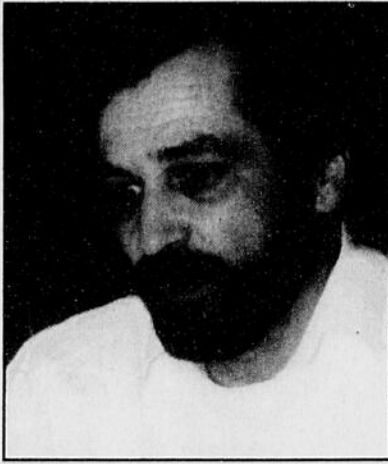
«Paradoxalement, ceci survient juste au moment où les organismes communautaires de la ville demandent plus de services au CDC», commente Denis Dubé, qui accepte la décision du conseil avec philosophie, en espérant qu'il pourra,

quand le prochain budget sera déposé à la fin de mars, réintégrer son poste.

Toute cette affaire a débuté il y a quelques mois, alors que les pronostics financiers de la corporation ont fait état d'un déficit appréhendé sur le budget annuel de fonctionnement de 110 000 \$ pour l'année en cours.

Le conseil d'administration de cet organisme, fondé il y a sept ans, a mandaté M. Dubé de trouver les meilleurs moyens pour réduire les dépenses le plus tôt possible en vue de réduire les pertes. Denis Dubé, après avoir formulé quatre hypothèses, a vu celle de sa mise à pied acceptée.

«Je considère, dit-il, que l'autre



Denis Dubé

permanente de la CDC, l'agente de projets, qui suit les dossiers au jour le jour, plus nécessaire au bon fonctionnement quotidien de la corporation». En effet, M. Dubé, comme coordonnateur du CDC, synchronise tout son fonctionnement et anime les grandes orientations de l'organisme: il pourra, au rythme d'un jour de travail par semaine, continuer à coordonner l'organisme qu'il dirige depuis les débuts.

Pourtant, quelque 37 organismes du milieu, consultés depuis quelques mois, réclament plus de visibilité du CDC: «On veut que la corporation prenne sa place dans le milieu, qu'elle réaffirme son rôle et travaille

plus que jamais au mieux-être de la population», affirme Réjean Côté, contractuel qui a mené la consultation.

Pis encore, ajoute Denis Dubé, on constate plus de pauvreté dans le milieu, plus de besoin de ressources et en même temps, on coupe dans le fonctionnement, dans le temps de travail.

La consultation a été menée auprès de 15 organismes qui ont des locaux au Complexe socio-communautaire et de 22 qui opèrent à l'extérieur, dans des domaines aussi variés que la pauvreté, les familles monoparentales, les gens âgés, les personnes atteintes de handicaps ou de maladies, etc.

L'un des premiers «commissaires communautaires» du Québec, le CDC de Drummondville a voulu «planter le thermomètre» dans le milieu, selon l'expression de Denis Dubé, pour savoir, avec précision, quels sont ses vrais besoins, pour saisir le pouls de ceux qui lui réclament des services. Il s'est agi, ajoute-t-il, de se ressourcer pour se rapprocher de la base, répondre aux attentes des organismes, pour savoir ce qu'ils ont vraiment besoin.

Plus encore: la consultation a voulu susciter l'implication du milieu en se portant à l'écoute des représentants des organismes, afin de trouver de nouveaux partenaires pour sa survie et même son développement.

À la Commission scolaire de l'Asbesterie

Un vidéo sur l'anglais intensif au secondaire

Nadine POULIN

Asbestos



Anne Raymond, conseillère pédagogique

fin de répondre à bon nombre de questions concernant les programmes d'anglais intensif au secondaire, la Commission scolaire de l'Asbesterie et Anne Raymond, conseillère pédagogique en anglais langue seconde, viennent de dévoiler une production audio-vi-

suelle intitulée «Pas si secondaire, l'intensif!».

Depuis quelques années, plusieurs commissions scolaires ont procédé à l'implantation d'un programme spécial pour l'apprentissage de l'anglais, langue seconde. Ce programme, mis généralement en place en sixième année du primaire, consiste à faire suivre des cours d'anglais aux élèves pendant une période de cinq mois, l'autre moitié de l'année

étant consacrée à l'enseignement du français et des mathématiques.

En 1988, pour répondre à un besoin d'information sur le sujet, la Commission scolaire de l'Asbesterie avait produit un vidéo portant sur l'anglais intensif au primaire.

A la Commission scolaire de l'Asbesterie, où le programme d'anglais intensif est mis en place depuis 1987, c'est 18 pour cent des élèves de la commission scolaire qui évo-

luent présentement dans le programme d'anglais intensif.

Devant la nécessité de voir à ce que les jeunes conservent leurs acquis en anglais et pour préciser les rôles et responsabilités des écoles secondaires concernant un suivi au programme d'anglais intensif au primaire, le groupe Intensif, formé d'enseignants en anglais intensif au secondaire de différentes commissions scolaires, a produit, avec les

services de la firme Coscom, un vidéo qui traite des divers types de suivis en anglais intensif offerts dans les commissions scolaires.

28 minutes

C'est la Commission scolaire de l'Asbesterie qui s'est vu confier le projet de la production du vidéo.



Annie Corbeil, élève de 2e secondaire

avec comme responsable du projet, Mme Anne Raymond, conseillère pédagogique en anglais, langue seconde. Les séances de tournage de ce vidéo ont eu lieu aux polyvalentes l'Escale d'Asbestos et Louis-Riel de Montréal.

Ce vidéo, intitulé «Pas si secondaire, l'intensif!», est d'une durée de 28 minutes et contient une trentaine d'entrevues avec différents intervenants, dont les enseignants, des conseillers pédagogiques, des parents et des élèves qui répondent à des questions concernant le maintien des acquis en anglais et le rendement des élèves dans d'autres matières telles que le français et les mathématiques. Dans ce vidéo, six commissions scolaires sont représentées ainsi que le ministère de l'Éducation, l'Intensif et l'Université Concordia.

L'anglais intensif à l'Escale

A la polyvalente l'Escale d'Asbestos, les élèves ont quatre périodes d'anglais d'une durée de 75 minutes par cycle de neuf jours. En ce qui concerne l'anglais intensif, les élèves du programme spécial au primaire conservent les mêmes groupes pour le cours d'anglais au secondaire. Cela apporte une homogénéité au groupe où on ne retrouve pas des élèves très forts et d'autres très faibles dans le même groupe. En plus du programme régulier, les professeurs d'anglais intensif ajoutent des activités supplémentaires au contenu du cours.

Julie Grimard et Annie Corbeil ont suivi le programme d'anglais intensif au primaire et sont maintenant en secondaire II. Selon elles, le programme intensif au secondaire n'est pas si intensif que cela: «Les cours et leurs contenus sont souvent trop simples. Ce n'est pas assez difficile», affirment-elles d'un commun accord. Elles assurent aussi que sans être bilingues, elles se débrouillent très bien en anglais suite au programme intensif du primaire.

Selon différents intervenants, l'anglais intensif au secondaire, avec une moyenne de 233 minutes par semaine, n'apporte pas beaucoup de notions nouvelles en anglais aux élèves du programme intensif du primaire, mais on remarque que les acquis de ce programme sont tout au moins maintenus avec l'anglais intensif au secondaire.

Comment acheter ce fauteuil de 449\$ pour 99\$

Vous n'avez qu'à vous procurer le canapé et la causeuse assortis.

Causeuse 649\$

Canapé 699\$

Fauteuil 449\$ (lorsque vendu séparément).

Conception tout confort,

une invitation à la détente.

Attrayantes rayures contemporaines

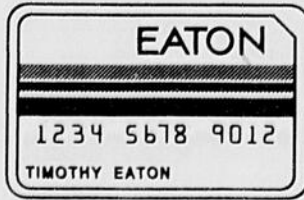
avec liséré contrastant.

Faites preuve de bon goût et d'un bon

sens des affaires.

Seulement chez Eaton.

Rayons des meubles, 270.



EATON

Argent remis si la marchandise ne satisfait pas

ARGENT CANADIEN AU PAIR!
sauf sur le lait et les produits du tabac
LES MERCREDIS, SAMEDIS ET DIMANCHES

LENNY'S
LAKESIDE GROCERIES
Rue Coventry, Newport, Vt.
Tél.: (802) 334-8028
(Tournez à gauche à la Banque Chittenden 400 verges sur la gauche après le bureau de poste)

Ouvert 7 jours par semaine
Lundi au samedi:
8 h 30 à 18 h
Dimanche:
11 h à 15 h

De tout pour tous



par François Beaudoin

LISE SAINTE-MARIE, anciennement du service des Relations publiques de Bell Canada, a été engagée par Cellulaire Flamand pour occuper les mêmes fonctions chez Affaires-Estrie. Félicitations à Lise et bravo à Cellulaire Flamand pour l'acquisition de sa nouvelle recrue.

CLAUDE ROUSSEAU, de Bell Canada, occupe des nouvelles fonctions qui l'amènent plus souvent qu'autrement à l'extérieur de la région. Paraît-il que ce n'est pas de gaieté de coeur que Claude quitte l'Estrie. Néanmoins, en excellent joueur de golf qu'il est, Claude aura l'occasion de faire honneur à ses paris perdus au cours des dernières années. On devrait le voir cet été sur les parcours de golf de la région en compagnie de ses amis.

YVAN BUREAU, ancien président de la Chambre de commerce de la région de Sherbrooke, a confirmé par sa présence au «Coquetel du Nouvel An» qu'il croyait encore aux bienfaits de cet organisme. **CLAUDE MÉTRAS**, de Raymond, Chabot, Martin, Paré, lui a été d'une grande utilité, paraît-il, afin de lui rafraîchir sa mémoire des noms.

Parlant du «Coquetel du Nouvel An» qui se déroulait à l'Auberge Royale mercredi dernier, **TOM ROYAL** était dans une forme resplendissante. Fier irlandais, Tom

semblait aussi joyeux en plein mois de janvier que le 17 mars, journée de la fête de la Saint-Patrice.

SERGE AUDET, de la Chambre de commerce, a l'étoffe d'un moine bénédictin. Malgré moult tentatives pour lui extirper les vers du nez concernant les noms des finalistes au Gala Reconnaissance Estrie, Serge s'est enfermé dans le mutisme le plus complet. Des mauvaises langues se demandent même s'il ne s'est pas trompé de vocation.

ALAIN PAQUIN a été l'objet de commentaires des anciens de la Chambre, lorsqu'on a comparé son look actuel à celui qu'il arborait sur



des anciennes photos. Certains se demandent s'il était plus beau avant qu'il coupe sa moustache ou après.

RÉAL D'AMOURS vient de prendre sa retraite après 41 ans de bons et loyaux services au Centre hospitalier Hôtel-Dieu de Sherbrooke. On lui souhaite de jouir pleinement des prochaines années...

PAUL GINGUES, qui vient de se porter acquéreur du Vieux Duff, promet beaucoup de nouveauté et d'action à sa clientèle. Le Vieux Duff devrait ouvrir ses portes au grand public le 20 janvier prochain.

Le constable **ANDRÉ DUPUIS**, de Métro-Police, aime bien tester la solidité de l'auto-patrouille qu'on lui confie sur le poteau d'un panneau de signalisation de l'auto-route.

FRANÇOIS MICHON, assistant-gérant du marché d'alimentation Provigo Galt, file le parfait bon-

heur avec sa copine **JULIE**. François réside sur les rives du Petit Lac Magog. L'été il taquine le poisson et l'hiver il patine sur la glace. Chanteux, va!

Le froid ou les tremblements de terre? Après le séisme qui a secoué lundi la ville des Anges, plusieurs y penseront par deux fois avant de choisir la Californie comme destination soleil. Mieux vaut se les geler un peu que de voir le sol s'écrouler à côté de soi. Enfin, c'est mon choix.

Avec le recul, force est d'admettre que Sherbrooke a été choyée lors du championnat de l'Est du Canada de patinage artistique, qui se déroulait en décembre au Palais des sports. Les **JOSEÉ CHOUNARD**, **ELVIS STOJKO** et le duo **ISABELLE BRASSEUR** et **LLOYD EISLER**, qui ont fait montre de leur talent à Sherbrooke, ont en effet remporté les championnats canadiens à Edmonton. Ces patineurs ont de fortes chances de revenir de Lillehammer auréolés d'une médaille olympique.

VIOLETTE GIGUÈRE a appris bien malgré elle qu'en voiture, il est primordial de protéger sa droite. Actuellement, Violette, qui est réceptiviste à La Tribune, expérimente un nouveau système de ventilation que son fils a installé. Le hic, c'est qu'elle songe à changer de véhicule. Paraît-il qu'un appel chez les forces armées aurait été logé. Une histoire à suivre...

Le froid a fait une nouvelle victime lundi. En effet, **ANNIE CORRI-VEAU**, de CHLT radio, a vécu toute une expérience quand elle s'apprêtait à sortir de chez elle et que la poignée de sa porte lui est restée dans les mains. Elle s'est retrouvée, bien malgré elle, cloîtrée dans sa maison. N'eût-été de l'intervention de son confrère **MARTIN DUS-SAULT**, également correspondant à La Tribune, Annie serait peut-être encore là à l'heure actuelle. Comme un malheur n'arrive jamais seul, Annie a piqué une sainte colère à son propriétaire qui lui a certes changé sa poignée, mais il n'y avait pas de serrure. Annie a dormi sur une oreille toute la nuit. Si elle bougonne aujourd'hui, vous allez savoir pourquoi.



Emilie et Jean-Guy Houde dévalent joyeusement la pente vertigineuse...

Téléphoto par Claude Poulain

Une glissoire qui dépasse les 300 pieds... dans la cour arrière

François BEAUDOIN Sherbrooke

L'hiver, le vrai, glacial comme on le connaît depuis Noël, la famille Houde en raffole. Avec une glissoire sinueuse de plus de 300 pieds de long dans sa cour arrière, il y a de quoi jouer de l'hiver!

«On n'a pas besoin d'aller à Bromont pour s'amuser à glisser. On s'habille chaudement, on sort de la maison et on dévale la piste sur notre crazy carpet. Tout ça sans que ça nous coûte un sou», explique Jean-Guy Houde, le concepteur du jeu le plus populaire auprès de ses deux bouts de choux, Emilie, 8 ans et «demi» et Guillaume, 7 ans.

C'est la troisième année consecutive que les Houde peuvent profiter des joies de la froide saison via leur glissoire. «Si mon terrain ne se prêtait pas si bien à la construction d'une telle piste, j'au-

rais sans doute créé une patinoire ou érigé une immense forteresse... avec un pont leviss. C'est ma manière à moi d'apprivoiser l'hiver. Pour certains, quand il neige c'est la lèpre qui tombe. Pas pour moi», poursuit Jean-Guy.

Hier, par une superbe journée... glaciale évidemment, toute la famille: Emilie, Guillaume, Jean-Guy et maman Lise ont dévalé tour à tour la piste magnifiquement située à l'angle des rues Evangéline et Acadie. Cette dernière, la côte la plus abrupte de la ville de Sherbrooke, permet aux intrépides d'atteindre une vitesse de croisière fort appréciable!

A ne pas en douter, les Houde s'amuse comme des petits fous. «Et pas seulement les enfants», précise le paternel. Mais surtout les enfants, aurait-il pu ajouter.

Par exemple Emilie, qui fréquente l'école Larocque, s'apprête à inviter ses confrères et consœurs de classe à venir essayer «sa» pente au cours des prochains

jours. «J'espère qu'il ne fera pas trop froid, intervient en souriant maman Lise. Je ne veux pas que tous les jeunes se retrouvent à l'intérieur de la maison.»

Celui qui est le principal responsable (avec Dame Nature) du plaisir de bien des jeunes (et moins jeunes), a fait ses beaux-arts à l'Université Bishop. Il est artiste-peintre en plus de têter à l'occasion la sculpture. «Je ressens toujours un besoin de créer. Cette glissoire, c'est ma plus grosse sculpture», badine-t-il. Outre entretenir sa piste quasi-quotidienne, outre son travail à temps plein dans un hôpital, Jean-Guy prépare la prochaine exposition de ses oeuvres - une exposition-duo avec le peintre Jean Beaudoin-qui doit avoir lieu au plus tard cet automne.

La glissoire meublera alors les plus beaux rêves d'Emilie et de Guillaume..., en attendant le prochain hiver.

Comment me rejoindre

564-5454

Télécopieur 564-5455

HOROSCOPE

Capricorne

du 22 déc. au 20 janv.

Vous mettez la dernière touche aux préparatifs. Tout se passera dans la bonne humeur et la détente. Le Dernier Quartier de la Lune risque de vous rendre heureuse. Tâchez de bien contrôler votre nervosité.

Verseau

du 21 janv. au 19 fév.

Opportunités intéressantes sur le plan financier. Notamment si vous négociez une transaction. Vous serez servi par une excellente intuition. Mais attention, votre jugement devra tenir compte des faits réels.

Poisson

du 20 fév. au 20 mars

Une inspiration subite vous viendra dans la matinée. Elle vous permettra de réaliser un projet que vous caressiez depuis longtemps. Période constructive. Petit à petit, vous donnerez une base plus solide à votre situation.

Bélier

du 21 mars au 20 avril

En famille, un geste spontané rétablira instantanément une harmonie compromise. Cette journée sera pleine de surprises. Si vous savez vous adapter aux circonstances, tout se passera très bien.

Taurus

du 21 avril au 20 mai

Votre susceptibilité pourrait provoquer des discussions avec votre proche entourage. Vous devez vous adapter à toutes les situations. Cela vous aidera considérablement ce jour-là.

Gémeaux

du 21 mai au 21 juin

Voici l'un de vos meilleurs jours du mois. Vous vous sentirez détendu, sûr de vous, en parfaite forme physique. Prêt à tout, qu'il vous permette de régler les petits problèmes quotidiens avec aisance et efficacité. Ne dépensez pas trop.

Cancer

du 22 juin au 22 juillet

On vous met en face de nouvelles responsabilités un peu écrasantes, peut-être. Évitez les conflits. Vos occupations professionnelles vous accablent.

Lion

du 23 juillet au 23 août

Ne vous posez pas de questions pour l'avenir. Profitez de l'instant présent. Faites un petit effort pour vous mettre à la place des autres. C'est peut-être aujourd'hui que vous récolterez les fruits de votre effort.

Vierge

du 24 août au 22 sept.

Efforcez-vous d'adopter un mode de vie très sain. Vous éviterez ainsi une foule de petits ennuis. Le Dernier Quartier de la Lune peut vous faire perdre un peu la tête, ce qui vous arrive rarement.

Balance

du 23 sept. au 23 oct.

Distrayez-vous, essayez d'oublier vos soucis professionnels! En revanche, veillez à ne pas trop dépenser aujourd'hui. Des écueils vous guettent. Ne vous précipitez pas avant d'être sûr de pouvoir les éviter.

Scorpion

du 24 oct. au 22 nov.

Ne dédaignez pas trop les «invitations mondaines». Pluton vous empêche d'analyser la situation avec calme et lucidité. Votre travail donnera de bons résultats si vous osez prendre des initiatives.

Sagittaire

du 23 nov. au 21 déc.

Régalez définitivement un problème d'argent qui traîne depuis trop longtemps. Vous serez tellement soulagé ensuite... Les circonstances mettront un brillant succès à portée de votre main.

MOTS PERDUS

6 lettres: vivre à deux

038

E	C	E	E	B	S	I	G	I	S	E	S	N	E	P
R	E	S	I	A	B	I	D	E	A	L	E	E	O	E
T	T	R	I	S	T	E	R	O	G	U	P	P	T	E
U	X	C	L	E	U	M	J	T	L	A	A	E	R	S
A	U	A	U	E	E	O	N	E	S	E	R	R	A	N
V	O	L	O	N	T	E	L	S	U	C	E	D	N	E
A	L	I	T	R	M	N	I	A	O	N	T	U	S	P
N	A	N	I	I	S	O	I	U	J	E	E	I	I	P
C	J	L	T	L	N	I	R	E	N	O	H	S	E	A
E	F	N	A	A	A	T	R	D	R	C	I	C	S	V
L	E	R	T	V	I	C	R	P	N	T	I	E	O	E
S	M	U	E	S	E	E	I	A	E	R	E	E	N	U
E	R	N	A	M	S	F	R	M	P	E	U	R	A	G
E	I	N	A	S	I	F	E	A	A	X	N	E	I	L
R	U	A	E	N	N	A	C	O	N	Q	U	E	T	E

- | | | |
|-----------|-----------|-----------|
| affection | élue | nait |
| aimer | éperdu | nature |
| âme | épris | |
| amical | étreinte | passion |
| anneau | | pense |
| autre | flirt | pensée |
| avance | franchise | peur |
| avenir | | |
| aveugle | idéal | sentiment |
| | idole | sépare |
| baiser | | serment |
| | jalousie | sigisbée |
| caprice | jalous | |
| calin | jeunesse | tendresse |
| clé | joie | transi |
| conquête | | triste |
| courtisan | larme | |
| | lien | voeux |
| égard | | volonté |

solution du numéro 037: initiative

BIEN PARLER

Une touche d'exotisme

Les pâtes impériaux, les spaghettis, les hot-dogs, le yogourt et le gâteau de la Forêt-Noire font en quelque sorte partie de notre patrimoine culinaire. En effet, ces mets sont devenus tellement courants qu'on oublie parfois qu'ils ont été empruntés à la cuisine de pays étrangers.

Le domaine de la langue, tout comme celui de l'alimentation, évolue constamment. De fait, un emprunt en matière culinaire donne souvent lieu à un emprunt linguistique. C'est ainsi que notre vocabulaire s'est enrichi des termes **boisson de soja**, **tofu**, **baguel**, lorsque ces aliments ont gagné en popularité. D'origine japonaise, le **tofu** (noter l'orthographe française) est un produit à base de soja (soya) se présentant comme du lait caillé. Par ailleurs, on nomme **boisson de soja** (ou **boisson de soya**) la boisson alimentaire de couleur blancheâtre, extraite de grains de soja broyés, dont la composition est proche de celle du lait de vache. Comme il ne s'agit nullement d'un produit laitier, il est préférable de ne pas parler de lait de soja. Enfin, le mot **baguel** (en anglais bagel) désigne un petit pain d'origine juive, en forme d'anneau, dont la pâte est pochée avant d'être cuite au four.

Une collaboration de l'office de la langue française

LES BANDES DESSINEES

BLONDINETTE



HÄGAR L'HORRIBLE



M. ABERNATHY



HÄGAR L'HORRIBLE



Général

Les Québécois et le sexe
Presque deux fois par semaine... pendant 46 minutes

Montréal (PC)

Les Québécois font l'amour sept fois par mois, font durer la relation 46 minutes et se déclarent satisfaits de leurs relations sexuelles.

Ces données sont tirées d'un sondage réalisé auprès de 1000 Québécois âgés de 18 ans et plus, interrogés en septembre dernier. Le taux de précision est de plus ou moins 3,1 pour cent, 19 fois sur 20.

Les résultats ont été colligés dans un petit volume intitulé «Les habitudes sexuelles des Québécois» et sont commentés par la sexologue Louise-Andrée Saulnier.

La croyance populaire voulant que les couples ne durent plus serait-elle erronée? Selon ce sondage administré par la firme Léger et Léger, chez les 45 ans et plus, les trois quarts des gens font vie commune depuis plus de 20 ans et les 35 ans et plus, eux, sont ensemble depuis 13 à 19 ans.

Côté fréquence des relations amoureuses, guère de surprises. Les Québécois font l'amour 7,37 fois par mois, c'est-à-dire une moyenne de 1,85 fois par semaine. Chez les 18-24 ans, la fréquence monte à 2,5 fois par semaine.

La durée d'une relation sexuelle est en moyenne de 46 minutes et diminue en vieillissant.

Malgré la révolution sexuelle, les gens conservent des principes comme la fidélité. Ainsi, 96 pour cent des gens, la fidélité est assez ou très importante.

Pourtant, du même souffle, 16 pour cent des gens avouent avoir déjà eu un amant ou une maîtresse. Environ 22 pour cent des hommes admettent avoir trompé leur conjointe, contre 11 pour cent des femmes.

Quoiqu'on en dise souvent dans les conversations intimes, les couples semblent être satisfaits de leur relation.

Côté dialogue, plus de 92 pour cent sont plutôt ou très satisfaits. Côté romantisme, 87 pour cent sont plutôt ou très satisfaits. Quelque 92 pour cent sont plutôt ou très satisfaits de la tendresse dans leur couple et 86 pour cent plutôt ou très satisfaits de la passion.

La sexologue Louise-Andrée Saulnier applique toutefois un bémol sur ces statistiques. «Que 86 pour cent des gens affirment être satisfaits de la passion dans leur vie de couple ne signifie pas nécessairement que 86 pour cent des gens soient passionnés; cela signifie plutôt qu'ils vivent le degré de passion qu'ils attendent de leur vie de couple.»

Environ 90 pour cent sont plutôt ou très satisfaits des relations sexuelles dans leur couple.

Certaines réponses étonnent. Aussi, seulement cinq pour cent des personnes interrogées disent avoir déjà été attirée sexuellement par une personne du même sexe, alors que 95 pour cent disent que ça ne leur est pas arrivé. Pourtant, à la question suivante, près d'une personne sur deux affirme avoir déjà eu des rapports sexuels avec une personne du même sexe.

CORRECTIONS

Dans notre circulaire distribuée de porte en porte.

Page 3: Batteries Delco, nous aurions dû lire: 55 ampères. Casse-tête et jeux à 1,99, certains modèles ne sont pas disponibles et tous les jeux sont non disponibles.

Page 4: Montres Rochelle et Artron, certains modèles ne sont pas disponibles.

Nos excuses à notre clientèle

Woolco

61514

SECOURS-AMITIÉ (ESTRIE)

Quand tu vis un moment difficile et que tu as besoin de parler: A Secours-Amitié, il y a quelqu'un pour t'écouter.

Une ligne d'espoir...
 Poste d'écoute
 Appels locaux:
 564-2323
 Appels provenant de tous les autres endroits:
 Aucun frais.
 Composez
 1-800-667-3841
 24 heures 7 jours

Bouchard réplique avec son option

□ Pour sa réponse au discours du Trône, le chef de l'Opposition officielle lance le débat souverainiste à Ottawa

Huguette YOUNG

Ottawa (PC)

La campagne pré-référendaire a débuté hier aux Communautés où le leader de l'Opposition officielle, Lucien Bouchard, s'est lancé dans une charge à fond de train pour défendre l'option souverainiste au cours du débat sur la réponse au discours du Trône.

D'entrée de jeu, M. Bouchard a expliqué la raison d'être du Bloc québécois et sa mission souverainiste à Ottawa.

Si le Québec en est arrivé là dans son cheminement politique, c'est en raison de l'incompréhension et du silence du Canada anglais face aux aspirations du Québec et surtout à cause des contradictions du régime fédéral, a dit M. Bouchard.

«La part de l'inefficacité inhérente au régime ne peut pas échapper à un observateur qui ne s'enfonce pas la tête dans le sable, a-t-il observé au cours d'un long discours passionné. Mais le gouvernement continue la politique de l'autruche pratiquée par son prédécesseur. Fuyant la réalité, il s'interdit de mettre le doigt sur le mal principal: ce pays n'est pas gouvernable, empiété qu'il est dans une structure décisionnelle déficiente et sclérosée.»

M. Bouchard ne s'est pas arrêté là. Il a mis en doute la légitimité du premier ministre Jean Chrétien de parler au nom des Québécois.

«Le parti ministériel ne peut plus parler pour le Québec, a repris M. Bouchard sans broncher. Qu'on ne doute pas non plus que nous n'oublions pas et que nous ne laissons pas oublier que le premier ministre actuel est justement celui qui, en 1981, a mené, sur le terrain, l'assaut contre le Québec et a rejeté du revers de la main la réputation quasi-unanime que lui a opposée l'Assemblée nationale du Québec.»

Devant ce scénario, il ne reste plus que deux possibilités pour le Québec: le statu quo ou l'accession «à la pleine souveraineté», a souligné le chef de l'Opposition.

Après avoir consacré plus des deux tiers de son discours à son option politique, M. Bouchard a tourné son attention sur le contenu du discours du Trône.

Ce qui le déçoit le plus, c'est le



Le chef de l'Opposition et leader du Bloc Québécois, Lucien Bouchard, entouré de ses troupes, se lève pour une première question à l'ouverture de la présente session, à la Chambre des Communes.

Même les REER ne sont pas à l'abri

Manon CORNELLIER

Ottawa (PC)

Les Canadiens ont eu droit à une douche d'eau froide hier lors de la première période des questions sous le nouveau régime libéral. Le premier ministre Jean Chrétien a d'abord laissé entendre que rien, y compris les programmes sociaux et les dépenses de santé, n'était à l'abri de la lutte au déficit.

Le ministre des Finances Paul Martin a ensuite précisé que tous les abris fiscaux étaient soumis à un réexamen, y compris les REER (Régime enregistré d'épargne retraite).

Finalement, le ministre du Revenu David Anderson a refusé de s'engager à ne pas augmenter les taxes et les impôts.

«Je ne pense pas qu'il est possible, comme le suggère le chef de

l'Opposition, que vous puissiez ménager la chèvre et le chou. Nous devons tout examiner», a d'abord répondu M. Chrétien à la dernière question du chef de l'Opposition, M. Lucien Bouchard.

Le chef du Bloc québécois avait demandé à M. Chrétien de mettre sur pied un comité spécial qui examinerait toutes les dépenses gouvernementales afin de suggérer des compressions de dépenses tout en préservant les programmes sociaux.

M. Bouchard critiquait le fait que le discours du Trône était pratiquement silencieux sur la lutte au déficit alors que la dette nationale a dépassé mardi le seuil des 500 milliards \$.

M. Chrétien a invité son vis-à-vis à attendre le dépôt du budget pour en savoir plus sur les intentions du gouvernement.

Le premier ministre a toutefois

laissé planer l'idée qu'il pourrait aussi toucher aux dépenses de santé. «Si nous pouvons, en collaboration avec les gouvernements provinciaux, réduire le niveau des dépenses de tous les gouvernements en matière de soins de santé, il y aura des économies, et pour les gouvernements provinciaux et pour le gouvernement fédéral», a-t-il déclaré devant une Chambre des communes bondée.

Pour sa part, M. Martin a refusé d'exclure les REER de la liste des abris fiscaux actuellement soumis à un réexamen.

«Ce gouvernement ne fera rien qui puisse mettre en péril les revenus de retraite des Canadiens», a-t-il d'abord répondu au réformiste Keith Martin qui demandait de protéger ce programme.

Mais il a finalement précisé «que les REER sont un aspect important

peu d'attention consacré à l'ampleur du déficit et de la dette nationale, qui a atteint mardi 500 milliards \$.

«La vérité, c'est qu'il n'y aura pas de véritable reprise tant et aussi longtemps que le verrou politique n'aura pas été éliminé, a poursuivi M. Bouchard. Car la structure même du régime actuel est la cause première de la déliquescence de l'économie canadienne.»

Les arguments de M. Bouchard n'ont pas impressionné ni le gouvernement ni les députés des autres formations qui sont restés muets, figés dans leur siège.

Pour sa part, le premier ministre Jean Chrétien n'a pas voulu donner la réplique à M. Bouchard sur l'avenir constitutionnel du Québec. Préférant éviter «des débats stériles», il s'est contenté de rappeler les initiatives du discours du Trône point par point et de valoriser son idée de gouvernement efficace.

Quant au leader du Reform Party, Preston Manning, il a trouvé du bon et du mauvais dans le discours du Trône. Ce qui l'a plus impressionné, c'est la volonté de relever la crédibilité du gouvernement. Il veut cependant que celui-ci passe à l'action.

du programme d'épargne-retraite de ce pays. Cependant, nous procédons actuellement à la révision de toutes nos politiques et il n'y a réellement aucune exception».

De son côté, le ministre du Revenu n'a pas voulu créer de faux espoirs en répondant au réformiste Jim Silye.

Ce dernier voulait savoir si le gouvernement pouvait assurer les Canadiens que la réforme de la TPS ne serait pas une occasion d'en augmenter le taux.

«Nous avons un problème de déficit, nous avons un problème de dette et nous ne pouvons promettre à ce moment-ci qu'il n'y aura aucun changement dans les niveaux de taxation», a-t-il répondu, provoquant un grommellement général. M. Anderson a toutefois précisé qu'il préférerait ne pas voir les taxes augmenter.

Encore des horreurs

□ Le Vérificateur général présente ses dépenses douteuses

Michel HEBERT

Ottawa (PC)

Deux salles de bain pour un fonctionnaire, des prestations de vieillesse à des morts, des arriérés de TPS de 800 millions \$ et l'obligation de verser 1,2 milliards \$ aux industries pétrolières et minières à cause d'une exemption fiscale qui devait disparaître en 1986.

Voilà quelques-unes des atrocités administratives qu'a découvertes le vérificateur général du Canada, Denis Desautels, dont le rapport a été déposé aux Communautés hier.

Alors que le gouvernement fédéral souffre d'un déficit chronique, seulement le quart de ses dépenses sont passées au crible en vertu d'un programme de réévaluation. De 1985 à 1992, on a constaté que 75 pour cent des dépenses du fédéral n'ont pas été vérifiées.

Des milliards \$ échappent ainsi à tout contrôle alors que la dette nationale dépasse 500 milliards \$. Les sommes sont parfois insignifiantes mais démontrent combien l'appareil administratif est lâche.

Le vérificateur a rappelé par exemple que Mme Jean McCloskey a obtenu un bureau tout neuf, une

salle de bain et une cuisine alors que celui de son prédécesseur, situé dans le même édifice, était muni de ces commodités.

Aucun «motif suffisant» ne permet de justifier les 132 000 \$ de dépenses pour l'aménagement de l'ex-présidente d'Investissement Canada, a jugé le vérificateur. Mme McCloskey est maintenant haut fonctionnaire au ministère des Finances.

Il y a pire. En 1974, les libéraux de Pierre Elliott Trudeau ont modifié la Loi de l'impôt pour permettre une complexe «déduction des ressources». Elle sert bien les compagnies pétrolières et minières auxquelles le gouvernement doit rembourser 638 millions \$ en 1994. Une somme à laquelle s'ajoutent des arriérés de 538 millions \$ qu'exigent les grandes coporations. Total à payer: 1,2 milliards \$.

Le vérificateur général constate aussi que les arriérés de TPS dus par les commerçants et les entreprises continuent de s'accumuler. En 1993, ils s'élevaient à plus de 650 millions \$ et pourraient grimper à 900 millions \$ d'ici la fin de mars 1994.

Le rapport rendu public hier signale aussi que le gouvernement a dépensé 900 millions \$ au cours des quatre dernières années pour aider

les autochtones à devenir autonomes sur le plan économique. Il est impossible de savoir s'il a rencontré ses objectifs, les entreprises engagées étant, dans les faits, sous contrôle d'organisations autochtones.

Le gouvernement a par ailleurs dû payer 422 millions \$ aux compagnies d'assurance pour rembourser les services de santé non assurés dont bénéficient les autochtones. En 1992-1993, une meilleure gestion y aurait soustrait 85 millions \$.

Le régime de pension de vieillesse du Canada sera soumis à une révision sévère. On a évalué entre 120 et 220 millions \$ le total des prestations versées en trop aux personnes âgées l'an dernier. Certains prestataires étaient peut-être morts!, a confié un adjoint du vérificateur.

Le désastre des pêches dans l'Atlantique a forcé le gouvernement fédéral à agir avec trop d'empressement. Les fonctionnaires de Pêches et Océans gèrent maintenant une somme de 587 millions \$ «sans autorisation législative claire».

Le vérificateur a débusqué des pêcheurs retraités qui bénéficient des mesures de secours.

Quant au milliard que le Canada verse en aide internationale directe, il ne sert pas toujours efficacement les intérêts des pays bénéficiaires.

Photo: J. P. C.

Il en a coûté 85 millions \$ en 1990-1991 pour entretenir et faire voler les avions qu'utilisaient l'ex-premier ministre Mulroney, ses ministres et autres personnalités de haut rang. Le vérificateur général du Canada Denis Desautels a découvert que les conservateurs ne déclareraient pas les coûts réels des voyages du premier ministre, de ses ministres, du Gouverneur général ou encore ceux de la famille royale.

L'amour n'aurait pas résisté au lotto 6-49

Montréal (PC)

L'amour a certaines limites. C'est du moins ce que l'on retient du récit de ce cuisinier grec de Deux-Montagnes qui poursuit une ex-amie de coeur pour l'avoir trahi, puis renié, afin d'empocher seule un gros lot d'environ deux millions \$, le fruit d'un tirage du lotto 6/49.

Bien que l'affaire remonte à 1988, ce n'est que mercredi que Mme Monique Boudreau, 40 ans, de Drummondville a pris connaissance d'un avis de saisie de ses biens avant jugement, émanant du juge Roland Durant de la cour supérieure de Saint-Jérôme.

Jusque là, la vie était bonne pour cette dame vivant dans une luxueuse maison et se déplaçant à bord de sa Jaguar ou encore de sa Lincoln Continental.

Dans un affidavit, Dimitrios Kentridis, 45 ans, raconte qu'il travaillait dans une cuisine de Drummondville en juillet 1987, lorsqu'il fit connaissance de Mme Boudreau, une mère de deux enfants alors prestataire de l'aide sociale.

Après quelques sorties, les deux auraient convenu d'entretenir des rapports plus intimes sans pour autant vivre «officiellement» ensemble car, explique le plaignant, «elle ne voulait pas se faire réduire son BS». Il se trouva donc un logis tout près du sien.

Le cuisinier explique qu'il jouait déjà seul au 6/49 quand il accepta la demande de sa compagne de partager le coût des billets qu'elle irait acheter elle-même. Il ajoute que la combinaison (8,9,10,18,30,39) qui devait un an plus tard rapporter le gros lot, constituant une série fixe qu'il lui avait dit de miser chaque mercredi.

En août 1988, M. Kentridis perdit son emploi à Drummondville, mais s'en dénicha un autre au nord de Montréal, avec l'assentiment de sa compagne.

Un mois plus tard, il apprendra de sa concierge de Drummondville la bonne nouvelle. Son amie venait de gagner la somme de 1 907 177 \$. C'était son numéro et il avait souscrit pour le mois (20\$) pour l'achat des billets.

Le cuisinier est parti retrouver Mme Boudreau. «Elle m'a dit de retourner à mon travail parce qu'il faudrait du temps avant qu'elle touche l'argent et qu'on fasse des arrangements», raconte candidement le plaignant.

Puis la photo de la gagnante toute souriante lui est apparue dans le Journal de Montréal. Inquiet M. Kentridis s'est empressé de la contacter. Celle-ci refusa des lors de lui

parler ou de le rencontrer. Aux dernières nouvelles, elle ne connaissait plus cet individu...

«Je suis allé voir trois avocats, nous raconte le cuisinier mais ils m'ont tous dit que je n'avais aucun recours et que c'était peine perdue.»

Résigné mais...

Bref, M. Kentridis s'est résigné au fil des ans tout en continuant son boulot dans un restaurant de Laval Ouest. En novembre dernier, il prit connaissance d'un jugement rendu par le magistrat Anthime Bergeron à Saint-Jérôme en lisant le journal. Au terme d'une cause semblable à la sienne, l'avocat de Saint-Eustache, Me Michel Terreault avait obtenu une victoire en faveur de deux plaignants.

Avec l'aide de ce même civiliste, il tentera des lors d'obtenir ce qu'il estime son bien légitime, soit 953 558 \$.

Les sénateurs dépenseront 600 000 \$ de moins

Ottawa (PC)

Dans un esprit d'économie, les sénateurs ont sacré certains des avantages reliés à leurs fonctions.

Ainsi, ils paient désormais plus cher pour se faire couper les cheveux par le barbier du Sénat - 10 \$ au lieu de 4 \$ ou 6 \$. Ils ont ramené leur budget de déplacements à l'étranger de 190 000 \$ à 70 000 \$, et sacrifié 80 000 \$ du budget consacré aux échanges parlementaires.

En tout, les dépenses du Sénat baisseront de 1,4 pour cent pour atteindre 42 millions \$, cette année, soit 600 000 \$ de moins que l'an dernier environ.

Vivre

Le Tournesol offrira l'option journalisme dès l'automne

Jacynthe NADEAU Windsor

On le connaissait déjà comme un journal scolaire de facture plus recherchée, et voilà que le journal scolaire Le Baladeur de l'école secondaire Le Tournesol de Windsor fait bouler de neige en incitant la direction à offrir le cours optionnel de journalisme dès la rentrée 1994.

«Tant qu'à avoir le produit et l'expertise, pourquoi ne pas ouvrir la porte à un cours comme celui-là, note celui qu'on considère à juste titre comme le père du Baladeur, et professeur d'anglais, Pierre Pinard. Cela fait deux ans que j'y pense.»

Il faut dire qu'au fil des ans, l'activité parascolaire du Baladeur est devenue une entreprise en soi au sein de l'école; une entreprise dont le chiffre d'affaires frise les 10 000 \$.

Édité par Communication-Tournesol, et mis en page par les élèves grâce à des programmes d'édition électronique, le mensuel s'autofinance par la vente de publicité et des activités de collecte de fonds.

«L'équipe du Baladeur (une vingtaine d'élèves par année) reçoit une formation en s'appropriant le journal, en étant forcée d'écrire et de gérer, explique M. Pinard. Et puisque tous les journalistes siègent au conseil d'administration de Communication-Tournesol, ils savent

combien ça coûte et sont donc plus conscients de la réalité.»

En outre, Le Baladeur remplit un deuxième objectif de faire lire les élèves.

«Quand on vend le journal, l'école arrête un peu, témoigne M. Pinard. Les professeurs allouent du temps en classe et les élèves boivent comme des éponges sans pour autant être forcés de lire.»

L'aventure du Baladeur a commencé en novembre 1985. Neuf ans plus tard, le tabloïd fait seize pages dans sa dernière livraison et tire à 1000 copies. Il vient tout juste d'ouvrir ses colonnes à l'école secondaire Sacré-Coeur de Richmond et compte rejoindre dans un proche avenir la clientèle de l'Odyssee de Valcourt.

Distribué à l'école, de même

que dans certains commerces de la région, Le Baladeur reçoit en outre l'appui de différentes institutions qui n'hésitent pas à placer de la publicité dans ses pages ou à faciliter le financement au moment d'acheter des équipements.

La compagnie Domtar, pour ne nommer que celle-là, fournit, par exemple, le papier sur lequel le mensuel est imprimé.

«C'est un produit unique dans les écoles du Québec, avance M. Pinard. Mais on vit de la frustration parce que ça reste un travail bénévole et c'est difficile d'obtenir un produit sans fautes, ni coquilles.»

D'où l'intérêt d'un cours de journalisme à cette école secondaire qui permettra de hausser les exigences de qualité, de rigueur et de clarté dans le contenu du Baladeur, croit M. Pinard.

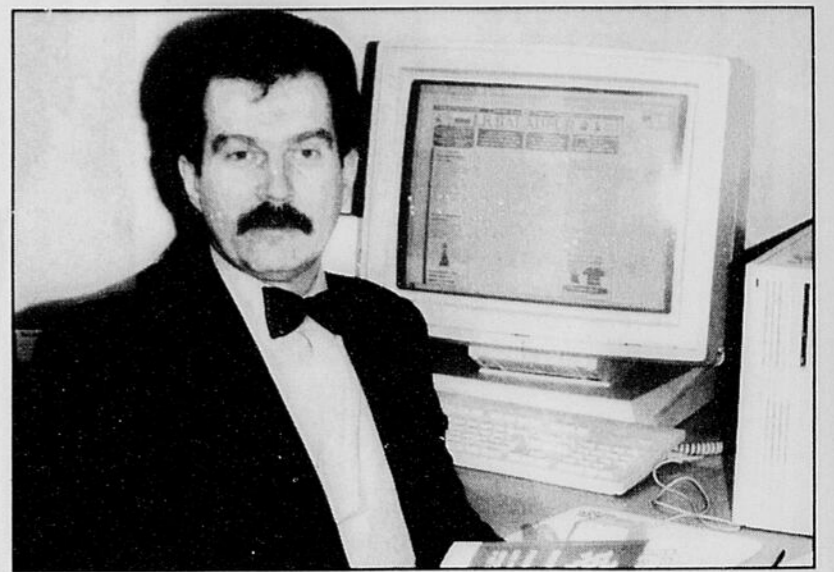


Photo La Tribune par Jacynthe Nadeau

Après neuf ans aux commandes du Baladeur, journal scolaire de format tabloïd, le professeur d'anglais et consultant en communications Pierre Pinard se réjouit de voir l'école secondaire de Windsor ajouter à sa liste de cours l'option journalisme. «Cela va nous permettre de hausser la qualité, la rigueur et la clarté du journal.»

Car même si le programme de journalisme du ministère de l'Éducation prévoit l'exploration des médias écrits et électroniques, l'écriture reste encore l'épine dorsale du cours.

«Le Baladeur, précise encore M. Pinard, restera un terrain d'application du cours de journalisme. Tout comme les élèves pourront offrir leur contribution en terme de

rédaction à la Radio-étudiante. Il n'est pas question de fermer Le Baladeur à l'expérience parascolaire.»

Le cours de journalisme, comme tous les cours à option, vaudra quatre crédits pour quatre périodes de 75 minutes par neuf jours. Dans la région, seule l'école secondaire Le Triolet, à la Commission scolaire catholique de Sherbrooke, offre cette option.

Les Franco-Américains encore bien vivants

□ Ils viennent de conclure une entente de promotion avec le groupe Everest

Sherbrooke (FG)

Non seulement il n'est pas moribond mais le fait français en Nouvelle-Angleterre connaît même un regain de vie, selon le président de l'Association canado-américaine, Eugène A. Lemieux.

Aux commandes depuis 1968 de cet organisme regroupant 44 000 membres, M. Lemieux, qui habite Manchester, dans le New Hampshire, était de passage hier à Sherbrooke, dans le cadre de l'annonce d'un contrat d'affaires avec le groupe de publicité-marketing Everest.

«C'est vrai, dit-il d'entrée de jeu, que les Franco-américains ont connu une grosse assimilation. Surtout pour la jeune génération. Mais c'est faux de penser que le français n'est une réalité que pour les personnes très âgées. De plus, en plus aujourd'hui, on voit des gens, et non seulement de descendance francophone, s'inscrire à des cours de français. C'est une nouvelle réalité qui commande cela: pas juste pour une question culturelle mais surtout



Eugène A. Lemieux

pour des questions économiques. Le gens sont de plus en plus nombreux à penser qu'au niveau des affaires, il leur serait profitable de connaître une autre langue. Et en ce sens-là, surtout en Nouvelle-Angleterre, le français connaît beaucoup de succès. Il ne faut pas oublier que des entreprises canadiennes-françaises, comme Bombardier, Québecor et d'autres, sont établies chez nous. Ça

crée une motivation pour les gens d'apprendre le français. En ce qui me concerne, je suis optimiste quant à la survie du fait français chez nous. Beaucoup plus par rapport au moment où j'ai pris la présidence de l'Association (canado-américaine), parce qu'à ce moment-là on était très pessimistes.»

L'organisme sans but lucratif qu'il dirige depuis un quart de siècle agit justement pour promouvoir le français. On y publie depuis 1900 un journal. En outre, une émission télévisée depuis sept ans, «Bonjour», est susceptible d'être captée par quatre millions de citoyens grâce au câble. Il y a des cours de français, des camps d'été en français pour les jeunes Franco-américains. Sans oublier le maintien d'un centre culturel à Manchester où s'exprime la culture des francophones non seulement de là-bas mais aussi du Québec, de l'Acadie et du pays Cajun. «On est bien conscient que la survie et le développement du français sont une lutte de chaque instant», reconnaît aussi M. Lemieux.

C'est pourquoi par exemple, il est très heureux du lien d'affaires établi avec Everest pour la promotion d'une nouvelle assurance-

voyage. «Les profits générés par ce service, de même que tous les autres de notre association, visent justement à servir la cause du développement de la culture française», a noté M. Lemieux, précisant que dans le cas des recettes accumulées au Canada, celles-ci resteront au pays.

10% à 60%

SOLDE ANNUEL

CHANDAILS, JUPES

ACCESSOIRES

Boutique

Lainages Écossais

Ouvert de 9 h 30 à 17 h, 1446, rue Wellington Sud, Sherbrooke 821-2492

POUR PARLER DE

vosre publicité



GILLES BOISJOLY
DIRECTEUR DE LA PUBLICITÉ

FRANÇOIS DION
REPRÉSENTANT

LISE DUVAL
REPRÉSENTANTE

MARIE-JOSÉE GOULET
REPRÉSENTANTE

DOMINIQUE ST-AUBIN
REPRÉSENTANTE

JOHANNE BOURQUE
REPRÉSENTANTE

SERGE CABANA
REPRÉSENTANT

RÉJEAN LECOURES
REPRÉSENTANT

Profitez de l'expertise de notre équipe locale

LaTribune 564-5450

(418) (514) 1 800 567-6955 / (819) 1 800 567-6034

le «SCOOP» de l'année!



Venez faire un tour à l'un des magasins Service de l'Estrie de Sherbrooke, Drummondville ou Granby, et d'ici le 19 février, déposez votre coupon de participation dans la boîte réservée à cet effet. Courez la chance de gagner une superbe Scoupe 1994 de Hyundai.



PAS DE TPS
SUR TOUS NOS
ÉLECTROMÉNAGERS 1993

PROFITEZ JUSQU'À LA FIN JANVIER
DE NOTRE VENTE

SANS TPS
SUR TOUS NOS MODÈLES 1993.

NE MANQUEZ PAS NOS
PRIX EXTRAORDINAIRES
SUR NOS MODÈLES 1994

POUR DE BONS ACHATS,
DEMANDEZ CONSEIL AUX VRAIS
EXPERTS EN ÉLECTROMÉNAGERS
DE SERVICE DE L'ESTRIE



SCOUBE
1994

TIRAGE LE 22 FÉVRIER 1994
(Règlement disponible chez Service de l'Estrie)

Service de l'Estrie

SHERBROOKE
225, RUE WELLINGTON SUD
563-0563

3151, BOUL. PORTLAND
563-2920

GRANBY
385, RUE DUFFERIN
777-5544

DRUMMONDVILLE
455, BOUL. ST-JOSEPH
475-9777